



Le choix d'un emploi mal vu mais pas forcément pire qu'un autre : le travail agricole des habitantes de quartiers périphériques de Meknès (Maroc)

Kawtar Lebdaoui¹, Zhour Bouzidi², Nicolas Faysse^{3,4}

¹ Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès; ² Université Moulay Ismail, Meknès ; ³ UMR G-Eau, Cirad, Montpellier ;
⁴ Institut National Agronomique de Tunis, Tunis.

Contact : Kawtar.lebdaoui@usmba.ac.ma

Résumé

Au Maroc, malgré la diversité des opportunités de travail en ville, de nombreuses femmes résidant les quartiers périphériques optent pour le travail agricole reconnu comme professionnellement dur et socialement mal vu. Cet article a pour objectif d'analyser : i) les raisons qui amènent des femmes de ces quartiers périphériques à privilégier l'emploi agricole, ii) leurs perceptions et expériences vécues d'humiliation et de honte, et iii) leurs stratégies face à l'humiliation et la honte ressenties. L'étude s'est fondée sur douze entretiens semi-structurés et trois récits de vie d'ouvrières et ex-ouvrières agricoles de deux quartiers périphériques de Meknès. Ces femmes ont toutes exercé plusieurs emplois précaires disponibles en ville. Elles ont choisi, à un moment, l'emploi agricole, en prenant en compte des critères de revenu, d'organisation du travail, mais aussi de possibles sentiments d'humiliation et de honte. Si toutes ont vécu des expériences d'humiliation liées à l'emploi agricole, la majorité des femmes interrogées revendiquent que l'emploi agricole, tout comme les autres travaux informels et précaires en ville, n'est pas en soi honteux. Ces femmes mobilisent différentes stratégies, allant de l'indifférence à la mobilisation collective, pour mettre à distance voir gérer proactivement cette humiliation et honte. Rendre l'emploi agricole plus vivable pour ces femmes pourrait passer à la fois par de meilleures conditions de travail mais aussi par une déstigmatisation et une valorisation de cet emploi.

Mots clés : choix contraint, honte, humiliation, Meknès, quartiers périphériques, ouvrières agricoles, précarité

Introduction

Au Maroc, les femmes constituent une partie importante de la main d'œuvre agricole

(Bouzidi et al., 2011). De nombreuses études soulignent les conditions pénibles des ouvrières agricoles au Maroc. Ces études ont ainsi mis en évidence les diverses formes de violence auxquelles les ouvrières sont

exposées au quotidien (Bouzidi et al., 2011 ; Salhi, 2024 ; Arab et Azaitraoui, 2024).

Si un tel constat a aussi été fait dans de nombreux pays du monde (Devereux, 2020 ; Organisation Internationale du Travail, 2024), un élément plus spécifique au Maroc est que le travail comme ouvrières agricoles expose les femmes à l'humiliation et la stigmatisation sociale car il est souvent associé à des activités vues socialement comme déshonorantes (Bouzidi et Faysse, 2024 ; Lebdaoui, 2024).

Cette question de conditions humiliantes de travail agricole a commencé à apparaître dans le débat public marocain. Ainsi, en 2017, une manifestation nationale organisée par un syndicat agricole a dénoncé les conditions de travail précaires et humiliantes des travailleuses et travailleurs agricoles (Via Campesina, 2017). Cependant, ce sujet n'a pas encore fait l'objet de politiques publiques spécifiques.

Par ailleurs, il y a peu d'études qui portent sur le regard global que portent les femmes sur ce travail comme ouvrières agricoles au Maroc. Dans les zones rurales, ce travail est souvent la seule activité rémunérée hors foyer familial qui soit disponible (Bouzidi et Abdellaoui, 2021). Il peut être donc difficile de dissocier le choix pour les femmes de trouver du travail hors du foyer, et celui de travailler spécifiquement comme ouvrière agricole.

Cependant, dans les quartiers périphériques des grandes villes, certaines femmes exercent aussi l'activité d'ouvrière agricole. Ce choix peut sembler surprenant du fait de l'existence de différentes opportunités d'emploi – en général informel –. Les femmes sans éducation formelle ou qualification spécifique peuvent ainsi trouver du travail comme ouvrières de l'industrie textile (Bourqia, 2002), travailleuses domestiques (Bouasria, 2016), agentes de nettoyage (Houdaïfa, 2022), ou encore serveuses de café (Benbelli, 2017 et 2018). Ces

emplois sont précaires, peu rémunérés et peu protégés, mais sont souvent disponibles (Houdaïfa, 2022).

Ce choix est fait sous de multiples contraintes, en cherchant souvent non pas la meilleure, mais la moins mauvaise des options. L'analyse du regard de ces femmes résidentes des quartiers périphériques qui travaillent comme ouvrières agricoles permet de mieux comprendre le regard qu'elles portent sur cette activité.

Cet article vise à analyser les motivations qui poussent les femmes des quartiers périphériques de Meknès à privilégier l'emploi d'ouvrière agricole. Une attention particulière est accordée à la manière dont elles perçoivent la dignité associée à ce travail, que ce soit à travers le regard de la société, dans leurs relations professionnelles ou dans leur propre appréciation de cette activité.

Comprendre les déterminants de ce choix, et plus généralement le vécu de ces ouvrières peut contribuer à concevoir des politiques publiques permettant de revaloriser l'emploi agricole féminin et permettant ainsi de rendre plus « vivable » le métier d'ouvrière dans ces zones de marge que sont les quartiers périphériques des villes.

Cadre conceptuel

Le choix d'une activité de travail que font les femmes résidentes des quartiers périphériques est très contraint, en raison notamment de leur exclusion du marché du travail formel, à cause de l'analphabétisme et du manque de qualifications.

Différentes études ont porté sur les déterminants du choix professionnel des femmes, dans des contextes souvent marqués par des inégalités de genre (Dadheech et Sharma, 2023 ; Jit et al., 2024 ; Jose et Dutta,

2024 ; Ibáñez et Guerrero, 2022). Certains déterminants sont relatifs aux caractéristiques propres des femmes (âge, niveau d'éducation, statut marital, etc.) et à leur situation, notamment la disponibilité en temps, en lien avec la conciliation avec les responsabilités familiales.

Dans une logique itérative, les entretiens exploratoires menés à Meknès nous ont permis d'identifier différents déterminants du choix de l'emploi agricole par les femmes. Ces déterminants incluent non seulement les aspects de rémunération et de conditions de travail, mais aussi l'expérience de l'humiliation vécue et la honte ressentie. Nous détaillons ci-dessous ces deux concepts, qu'il est important de bien différencier.

Humiliation

L'humiliation peut être définie comme une expérience relationnelle socialement construite, où un individu ou un groupe est publiquement abaissé ou dépouillé de sa dignité, dans un contexte marqué par des rapports de pouvoir asymétriques (Lindner, 2006). L'expérience de l'humiliation peut être ancrée dans les trajectoires des sujets sociaux privés de la reconnaissance et de la valeur sociales et qui exercent des emplois socialement dévalorisés et dévalorisants (Honneth, 2006).

Au Maroc, le terme souvent mobilisé pour désigner un sentiment d'humiliation en arabe dialectal est la *hogra*. Ce terme a de nombreuses connotations : il décrit à la fois les sentiments d'impuissance, de privation de dignité et de discrimination (Cherkaoui, 2019). Ces sentiments sont le résultat de processus d'abus de pouvoir, en particulier dans le cas de relations entre individus et Etat. Ils conduisent à l'adoption de stratégies diverses, que ce soit de soumission ou de résignation, ou bien de révolte (Bouamama, 2000).

Honte

La honte émerge d'un processus d'auto-comparaison entre le « soi » et le regard des autres. Elle traduit le fait qu'une personne accepte comme légitime le mépris qu'elle subit parce qu'elle a transgressé un code social (Ariza, 2017).

La honte est « *un sentiment dont la genèse est fondamentalement sociale, liée au regard d'autrui (...), à la sensation d'être invalidé au plus profond de son être* » (De Gaulejac, 1989). Des personnes issues de milieux défavorisés se trouvent ainsi, souvent de par leur pauvreté dans une situation humiliante, qui produit à son tour un sentiment de honte (De Gaulejac, 1989).

Si la honte est un résultat de l'humiliation, ces deux sentiments mettent les individus devant deux choix : se considérer comme impuissant et incapable de réagir, ou résister et se défendre contre la dévalorisation sociale. Ainsi, les stratégies sociales de résistance oscillent entre résignation, dénégation et revendication de dignité (De Gaulejac, 1989).

Agentivité

Le choix par les femmes des quartiers périphériques entre différents emplois – tous peu satisfaisants en soi – est néanmoins la preuve d'une forme d'agentivité dans leur vie quotidienne (Salhi, 2024). L'agentivité est entendue comme la capacité d'un individu à mobiliser ses propres ressources et à se créer des marges de manœuvre, même dans des environnements contraints (Long, 2001).

Cette agentivité s'appuie sur une capacité de tirer parti des expériences sociales déjà vécues et d'élaborer des stratégies (Long et Van der Ploeg, 1989). Elle repose aussi sur une capacité d'agir de façon proactive sur les relations sociales, et en particulier d'impliquer les autres dans ses propres projets (Verschoor, 1997).

Méthodologie

Cadre d'analyse

Lors des entretiens avec les femmes de quartiers périphériques de Meknès, nous avons cherché à identifier les déterminants de leur choix d'emploi en s'intéressant particulièrement aux éléments suivants :

- 1) l'intérêt économique du travail (montant et sécurité des revenus) ;
- 2) l'organisation et la flexibilité du travail (clarté des activités, pénibilité, horaires) ;
- 3) la qualité des relations sociales sur le lieu de travail (avec employeurs et autres employés) ;
- 4) le regard social porté par la société et par les femmes elles-mêmes sur l'emploi agricole, notamment en termes de dignité ;
- 5) l'éventuel sentiment d'humiliation (en lien avec les 4 éléments précédents) ;
- 6) l'éventuel sentiment de honte (en lien possible avec tous les éléments précédents).

Par ailleurs, le choix des femmes n'est pas seulement lié à un constat « initial » sur ces déterminants. Les femmes développent aussi des stratégies pour faire face aux expériences d'humiliation et de honte. Nous analysons ces stratégies de conservation de dignité à travers les dimensions suivantes : 1) stratégies d'adaptation ; 2) développement de formes de solidarité et d'action collective ; 3) mobilisation de différentes ressources et pratiques.

Collecte de données

L'étude a porté sur deux *moquefs*¹ situés dans deux zones périphériques de Meknès : celui de Sidi Bouzekri et celui de Ouislane. Le *moquef* de Ouislane se situe à la périphérie Est de Meknès vers Fès. Celui de Sidi Bouzekri se trouve en pleine zone industrielle au sud de la ville de Meknès (Figure 1).

Une enquête a été menée en 2023 auprès de 11 ouvrières agricoles et d'une ex-ouvrière agricole, sélectionnées selon la technique « boule de neige »². Ces ouvrières résident dans des quartiers défavorisés à forte concentration d'ouvriers, à proximité des *moquefs* de Ouislane (5 ouvrières) et de Sidi Bouzekri (7 ouvrières).

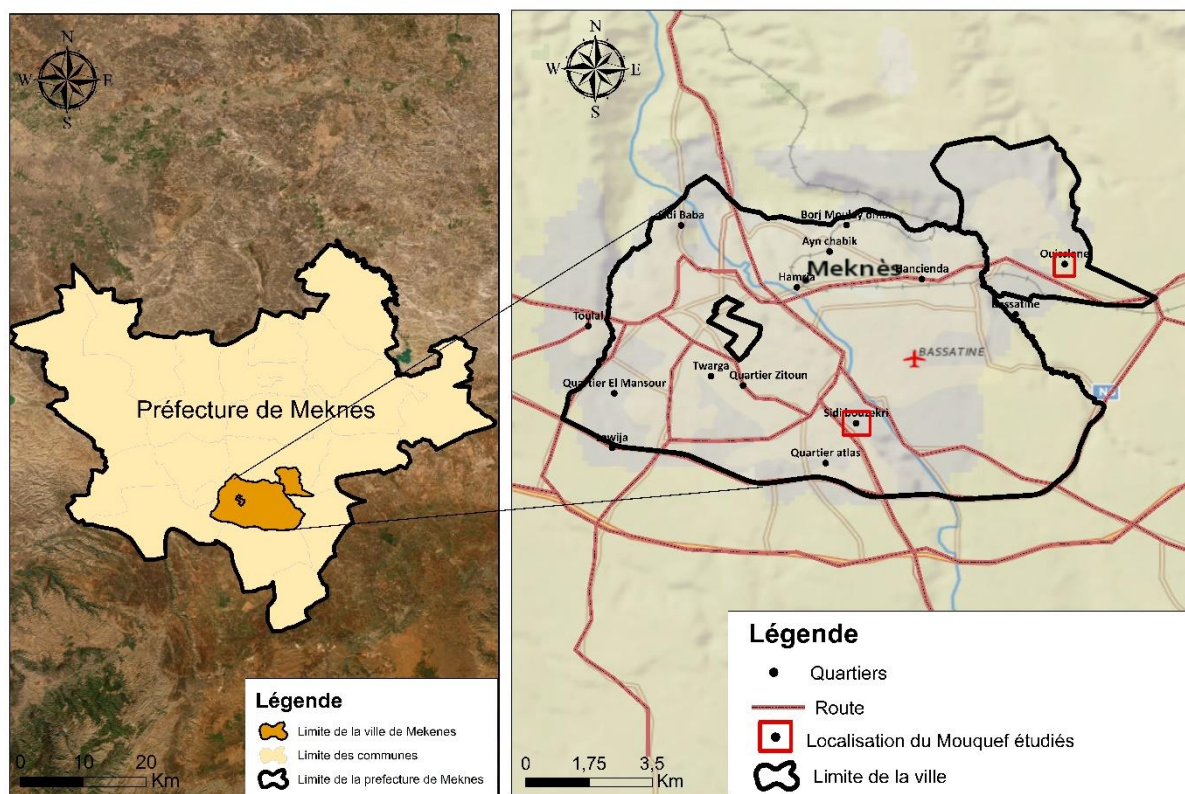
L'entretien semi-directif a porté sur quatre axes : 1) l'installation à Meknès et le choix de l'emploi agricole, 2) le vécu quotidien de l'humiliation depuis les *moquefs* aux fermes ; 3) le regard de la communauté dans laquelle les ouvrières sont socialement insérées vis-à-vis des ouvrières agricoles ; et 4) les stratégies des femmes pour faire face à l'humiliation et à la honte.

En vue d'approfondir l'analyse des critères d'arbitrage entre emplois informels et précaires, dont l'agriculture, notre recherche a été complétée par trois récits de vie d'ouvrières ou ex-ouvrières agricoles ayant aussi exercé d'autres emplois en ville. Ces personnes faisaient partie des 12 ouvrières et ex-ouvrière initialement interrogées. Ces récits ont permis de mieux comprendre les raisons qui motivaient les femmes de passer d'un emploi à un autre, notamment d'entrer ou de sortir du travail agricole.

¹ Un espace de rassemblement des ouvriers et ouvrières agricoles, où les agriculteurs, les intermédiaires et les contremaitres recrutent, tous les matins, la main d'œuvre pour la journée (Bouzidi et Abdellaoui, 2021).

² L'enquête a été menée dans le cadre d'un projet de recherche financé par le CNRST, portant sur la situation des ouvrières agricoles durant la crise sanitaire de la COVID-19.

Figure 1. Préfecture de Meknès et ses limites administratives



Ces récits de vie ont porté sur trois moments fondamentaux : 1) la vie sociale avant l'accès au secteur informel ; 2) l'installation dans les quartiers périphériques de la ville de Meknès et l'exercice des emplois précaires ; 3) l'accès au *moquef* et le choix de l'emploi agricole.

Nous avons enregistré, après le consentement des personnes enquêtées, les 12 entretiens et les trois récits de vie. Ces entretiens ont été tous retranscrits pour l'analyse.

Résultats

Un vécu général d'humiliation dans le travail agricole

L'échantillon d'ouvrières enquêtées est hétérogène en termes d'âge (de 26 à 56 ans), d'origine (deux ont grandi en ville), de situation

sociale et d'expériences socioprofessionnelles vécues.

Les dix ouvrières issues de milieux ruraux sont originaires des régions de Meknès-Fès et du Gharb-Chrarda-Beni Hssen. Dans ces deux régions, l'agriculture constitue un secteur économique majeur et mobilise une importante main-d'œuvre féminine. Peu ou pas instruites, ces ouvrières sont venues en ville à la suite d'un mariage, ou pour chercher des opportunités d'emploi pour les célibataires.

Ces ouvrières se sont installées dans deux quartiers périphériques de Meknès (Ouislane et Sidi Bouzekri), où elles mènent une vie difficile et incertaine. Saâdia raconte : « *Après le décès de mon mari, mon arrivée à Meknès avec deux fils était difficile. Pour être proche du moquef, j'ai été contrainte de louer une petite chambre dans une habitation incomplète, avec*

cuisine et toilette communes. Je n'ai pas trouvé de quoi payer le loyer pendant trois mois. Alors, la propriétaire n'a pas hésité à jeter mes affaires dehors [larmes aux yeux]. Je n'ai pu ni accepter cette hogra ni l'oublier » (Saâdia³, veuve, 54 ans).

L'irrégularité des revenus des ouvrières constitue un cauchemar pour elles et les guette constamment. Elle est notamment due à la disponibilité irrégulière du travail et aux pratiques discriminatoires des caporaux⁴ lors du recrutement.

Sauf querelles, les caporaux ont des réseaux d'ouvriers et d'ouvrières qu'ils mobilisent lorsqu'ils sont en charge de trouver de la main d'œuvre, et auxquels ils sont généralement fidèles. Ces réseaux sont perçus par quelques ouvrières comme une forme du clientélisme, qui cause des discriminations envers elles et réduit leurs chances d'accès au travail pendant les saisons où les opportunités sont rares. Dans ce contexte menacé sans répit par l'incertitude, le vécu de *hogra* s'exprime davantage.

Par ailleurs, les deux *moquefs* de Ouislane et de Sidi Bouzekri connaissent une dynamique quotidienne immuable dès avant l'aube : ouvrières et ouvriers attendent dans la rue à la recherche d'offres d'emploi, tandis que certains groupes, de différentes tailles, sont arrangés à l'avance. Plusieurs dizaines de moyens de transport occupent en permanence l'espace autour du *moquef*.

Surpeuplés, les *moquefs* exposent les femmes à de nombreuses formes de violence. Leila

résume la situation de *hogra* depuis le *moquef* jusqu'aux exploitations agricoles, en passant par les moyens de transport collectif.

« Lors de mon premier jour au moquef, j'ai assisté à une grande bagarre avec des barres de fer entre deux femmes, qui n'a pris fin qu'à l'arrivée de la police. Dans le transport surchargé, nous étions exposées au harcèlement sexuel, et sans aucune couverture en cas d'accident. Dans les fermes, les chefs ne s'adressent aux femmes qu'avec des propos vulgaires et crus. Outre la corvée, le contrôle de notre travail se fait sous les insultes, les gros mots et les expressions de mépris à notre rencontre. Un jour, le chef m'a engueulée : 'Espèce de conne, fais ton travail ou dégage d'ici !'. J'ai beaucoup pleuré ... et j'avais le sentiment de hogra. Un autre se moquait de moi en me disant : 'On dirait que tu as la silhouette d'un homme ! ' (Leila, veuve, 3 fils, 39 ans).

La plupart des femmes interviewées expriment des sentiments d'insécurité, de surexploitation et de mépris. Fatima, veuve âgée de 50 ans, souligne :

« Les femmes qui font leur place au moquef sont celles qui sont soumises et travaillent avec assiduité. Les caporaux évitent les femmes qui se rebellent et les remplacent immédiatement. En plus, si tu t'absentes fréquemment ou si tu tombes malade, tu risques qu'on te crie dessus pour avoir été fainéante, ou de perdre ta place (...) Rares sont ceux qui nous traitent humainement dans les champs ! ».

³ Tous les prénoms des ouvrières mentionnés ici ont été modifiés, pour respecter l'anonymat de ces personnes.

⁴ Un (une) caporal(e) est contremaître ou chef d'équipe. Le caporal ou 'cabrane' en arabe dialectal, désigne un statut professionnel au-dessus de l'ouvrier dans le secteur agricole. Son travail consiste essentiellement à recruter la main d'œuvre et à organiser les tâches agricoles. Il (elle) est en pratique l'intermédiaire entre le gérant de

l'exploitation et les ouvriers et ouvrières (Chattou, 2019). Si les caporaux dirigent souvent des équipes d'hommes ou mixtes, les caporales dirigent surtout des équipes féminines (Azim et al., 2024). L'émergence des « caporales » femmes s'inscrit dans le cadre de la forte féminisation de la main-d'œuvre agricole et le besoin en matière de gestion de proximité d'équipes de travailleuses (Chattou, 2019).

Photo 1. Rokia, caporale avec son équipe tôt au *moquef* de Sidi Bouzekri (Source : Auteurs, 2023)



La stratégie des caporaux consiste d'abord à recruter dans leurs réseaux. Si davantage d'ouvrières sont nécessaires, les caporaux « testent » de nouvelles ouvrières pour décider si elles seront retenues pour les prochaines opportunités de travail. Les groupes sont donc renouvelables, mais avec un noyau de base relativement solide et permanent. Les ouvrières estiment que préserver leur place au *moquef* exige ainsi parfois d'admettre des concessions sur leurs droits et leur dignité.

Les ouvrières enquêtées ont toutes exprimé des sentiments de peur, d'insécurité et d'inconfort. Laaziza, 55 ans, divorcée, confirme : « *Ce qui est dur dans le travail agricole, c'est la hogra. Nous n'avons ni droits ni papiers. Mais on n'a pas le choix que la patience et l'indifférence (...) pour ne pas être 'classées' et privées d'emploi dans le futur* ». Ainsi, selon ces ouvrières, le non-respect des droits à des conditions décentes du travail sans possibilité de dénonciation, ne constitue pas seulement une précarisation des conditions de travail, mais aussi un avilissement et une atteinte à leur dignité.

Par ailleurs, le sentiment de *hogra* s'exprime transversalement dans toutes les interviews par rapport au travail agricole. Il s'étend à leurs quartiers de résidence où elles sont qualifiées de « femmes de *moquef* », une appellation à forte connotation péjorative. Rokia décrit cette image négative qui leur est étroitement accordée tout en la refusant :

« Il ne faut pas être une femme facile, parce que le harcèlement sexuel est fréquent dans les champs. Bien sûr, si tu es tranquille, tu n'as rien à craindre ! Mais malheureusement, comme on dit 'Un seul poisson fait puer les sacoches'. Les gens ont une image négative de nous, c'est la vérité ! Le ghanbour⁵ nous permet de nous cacher des regards de mépris de notre entourage et de nous protéger contre les rumeurs qui circulent incessamment sur nous ».

Cette citation nous renseigne qu'à l'instar des autres sphères sociales, le *moquef* est un lieu où s'exprime nettement l'usage social du corps féminin. Les ouvrières agricoles y sont identifiées par leur appartenance au *moquef*. Pourtant, au lieu d'être reconnu comme un simple lieu de recherche d'emploi, cet espace

⁵ Une tenue avec un voile portée par les femmes qui travaillent dans l'agriculture pour se couvrir de la tête aux pieds. Le Ghanbour est utilisé pour protéger les ouvrières

du soleil, de la poussière et des épines lorsqu'elles travaillent dans les champs. Il sert aussi à leur assurer l'anonymat.

les réduit à un regard social quasi exclusivement associé à l'image des « femmes faciles ».

Photo 2. Ouvrières en tenue « Ghanbour » rentrant des champs (Sidi Bouzekri)



Les femmes enquêtées estiment que certaines ouvrières ont contribué à renforcer cette vision négative : « *c'est parce qu'il y a des femmes faciles que le harcèlement sexuel est fréquent* ». Elles ont développé ainsi un regard critique sur leur propre groupe. Maria confirme : « *On dirait qu'il y a des ouvrières qui provoquent les hommes et les poussent à les harceler* » (48 ans, 7 enfants).

Ces propos déplacent explicitement la responsabilité du harcèlement sexuel vers les ouvrières elles-mêmes. Ils traduisent une forte intériorisation des normes morales reproduisant les logiques patriarcales. En blâmant les « femmes faciles », et en s'éloignant de la figure de « la femme fautive », les ouvrières participent, inconsciemment, à la reproduction des schémas socioculturels de contrôle du corps féminin.

Certaines ouvrières s'estiment aussi souvent inférieures aux femmes pleinement intégrées au mode de vie citadin : « *Les citadines ici nous surpassent. Malheureusement elles*

apprennent à lire et à écrire, alors que nous avons passé notre vie à la campagne à apprendre l'agriculture, la sujétion et 'le travail comme des mules'. Figure-toi, je n'arrive même pas à lire la pointure de mes chaussures. [Elle baisse la tête] Je suis totalement ignare » (Saâdia, originaire de Sidi Kacem).

D'autres ouvrières, au contraire, refusent cette dévalorisation : « *Les citadines ont les mains douces et propres, les ongles longs et la peau sensible, elles sont des 'filles de l'ombre'. C'est pour cette raison qu'elles nous regardent de haut (...)* Quant à nous les femmes de moquefs, nous sommes plus blindées et résilientes : nous supportons les coups de soleil et les grands froids, nous travaillons le dos courbé avec des mains calleuses, cicatrisées et poussiéreuses. Et surtout, nous avons un cœur de campagnards : nous ne sommes ni rancunières, ni jalouses. Les citadines représentent souvent le contraire, 'il y a de la haine en elles' » (Zineb, 52 ans, veuve).

Cette opposition aux citadines et ce sentiment d'appartenance nourrissent une identité propre aux femmes travaillant au moquef. Cependant, cette prise de conscience des différences identitaires produit des attitudes qui varient d'une ouvrière à l'autre.

Les ouvrières plus âgées ne prêtent pas beaucoup d'intérêt à leur apparence vestimentaire en rentrant des exploitations agricoles. En revanche, les jeunes y veillent plus, cherchant à la fois à s'échapper de s'identifier aux femmes de moquef et à se rapprocher de celle des femmes du milieu urbain.

Pour s'identifier aux femmes citadines, Sanaa, célibataire âgée de 26 ans, prend bien soin de son aspect vestimentaire en rentrant du travail : « *Parfois, surtout pendant les périodes de récolte de l'ail, nos odeurs vestimentaires deviennent insupportables. Moi, je me lave soigneusement et je m'habille proprement pour avoir une apparence décente à ma sortie du*

travail. Je n'accepte pas d'être dévisagée en rentrant chez moi. ».

Différentes perceptions de la honte associée au travail agricole

Certaines ouvrières expriment un sentiment de honte, lié à l'intériorisation d'une image sociale négative accolée aux femmes travaillant dans les endroits à forte promiscuité comme le *moquef*. Sanaa, célibataire, 26 ans, souligne : « Je travaille pour aider ma famille, mais au *moquef*, il n'y a ni respect ni pudeur (...). Dans mon douar d'origine à Taza, ils voient mal une fille qui travaille dans les champs : elle est irrespectable pour eux ! (...) Dieu est grand, il m'ouvrira une porte vers un travail décent ». De même, Sanaa reconnaît avoir honte vis-à-vis d'un emploi perçu comme irrespectable puisqu'il y a une transgression des normes de genre. Mais en affirmant qu'il est provisoire, elle se projette dans une issue possible conforme aux attentes sociales.

Laaziza (55 ans, divorcée) se culpabilise du fait d'avoir été refusée pour le mariage à cause du travail comme ouvrière agricole : « Quelqu'un voulait m'épouser, mais quand il a appris que je suis ouvrière agricole, il a refusé (...) il a dit [elle baisse la tête et la voix] : 'au *moquef*, il n'y a que les femmes déconsidérées' ».

Laaziza exprime ici l'impression d'être réduite à son appartenance socioprofessionnelle. La honte qu'elle ressent témoigne d'une forte articulation entre le regard social méprisant et stigmatisant porté sur les femmes du *moquef*, et l'intériorisation des jugements sociaux.

Cette honte du travail agricole n'est cependant pas partagée par toutes les femmes interrogées. Zineb (52 ans, veuve) se sent « moins pire » que les femmes qui n'ont aucun emploi : « Nous, au moins, nous nous débrouillons, nous ne tendons la main à personne et c'est du travail *halal* ». En se situant « au-dessus » de conditions sociales et

économiques jugées « pires », Zineb considère son travail comme honnête et rejette l'auto-dévalorisation et le mépris social qui l'entoure.

Récits de vie : d'un emploi précaire à un autre

Les figures servant de cas d'analyse de récits de vie sont :

- Naima, résidente à Ouislane, issue d'un milieu rural, mariée sans enfants, ancienne ouvrière agricole ayant exercé plusieurs activités en ville.
- Rokia, résidente à Sidi Bouzekri, veuve et issue d'un milieu rural. Elle a exercé plusieurs emplois précaires avant de se tourner vers le travail agricole et devenir caporale.
- Fatna, résidente à Ouislane et originaire de la ville de Meknès. Elle exerce l'emploi agricole en alternance avec d'autres emplois précaires (voir Tableau 1).

Ces trois femmes ont cherché durant tout leur parcours de vie une source de revenu en ville avec pour objectif l'amélioration de leur situation socioéconomique et d'échapper à la spirale du chômage et de la pauvreté.

Chacun des trois récits de vie illustre le cas de plusieurs des 12 ouvrières et ex-ouvrières interrogées. Leur modalité d'exercer l'emploi peut être regroupée en deux situations principales :

- Travailleuses avec une seule source de revenu : il s'agit d'ouvrières ou d'ex-ouvrières ayant ensuite évolué vers d'autres activités féminines qui ne sont pas moins précaires.
- Travailleuses optant pour l'alternance : entre emploi agricole et d'autres activités disponibles en ville comme le ménage,

« *Tsahib* »⁶ ou la prostitution, la vente informelle, etc.

Tableau 1. Cas de travailleuses ayant exercé l'emploi agricole et d'autres emplois précaires (Source : enquête de terrain, 2023)

Prénoms	Âge	Niveau d'instruction	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants pris en charge	Emplois précaires exercés		L'idéal comme emploi
					Emploi par le passé	Situation matrimoniale au moment de chaque emploi	
Naima	45 ans	Pri-maire	Mariée	Sans	Membre coopérative (concassage d'amandes)	Célibataire	Migration saisonnière circulaire
					Ouvrière agricole	Célibataire	
					Aide-domestique	Mariée	
Rokia	49 ans	Anal-phabète	Veuve	1 fille	Membre coopérative (concassage d'amandes)	Veuve	Emploi dans une société avec les papiers
					Aide-domestique		
					Ouvrière agricole (Maintenant caporale)		
Fatna	52 ans	Anal-phabète	Divorcée	Petite-fille de 11 ans	Ouvrière agricole puis cuisinière dans un café	Célibataire	Emploi dans une société avec les papiers
					Aide-domestique	Mariée	
					Ouvrière agricole et <i>Ferracha</i> ⁷	Divorcée	

Naima l'aide-domestique : un arbitrage contraint par le contrôle marital

Née en 1978, Naima est une femme mariée originaire de la région de Taza. Dès l'âge de 17 ans, elle exerçait la broderie de draps sur commande dans son douar. Mais la maladie de

son père a entraîné la perte du capital de départ. En absence d'opportunités de travail dans son douar, et après le décès de son père, elle a décidé d'aller à Meknès chez sa tante maternelle, en quête d'une autre opportunité de travail.

⁶ Maria (48 ans avec 7 enfants, originaire de Beni Oulid-Taounate, 13 ans entre ménage et emploi agricole à Ouislane) affirme que de nombreuses femmes, célibataires ou mariées, exercent « *Tsahib* » ou la prostitution en même temps que leur travail au Moquef au vu et au su de tous les ouvriers. Le mot utilisé en arabe pour désigner ce type de prostitution, veut dire nouer des rapports

d'amitié avec des hommes, sous-entendu dans ce contexte avoir des relations sexuelles rémunérées.

⁷ La *Ferracha* signifie la vente de différents produits sur le trottoir, dans la rue. Elle a été utilisée par les ouvrières en parlant de leur pluriactivité en joignant l'emploi en tant qu'ouvrières agricoles la journée et des vendeuses de rue le soir.

A Ouislane, Naima a travaillé au début, pendant un an, en tant que membre d'une coopérative de concassage d'amandes. Elle y gagne un revenu de 15 Dh par jour, à raison de trois Dh par kilo d'amande concassé. *« Au sein de la coopérative d'amandes, nous nous entendions très bien. Le climat entre les femmes était très sympa. Mais, en passant toute la journée pour 15dh au maximum ! L'alternative la plus rentable fut le travail au moquef où les femmes travaillent à 70dh voire à 100dh par jour. Même si j'entendais parler très mal de ce travail... Je m'en fichais ! ».*

Naima a passé huit ans dans l'agriculture, elle est satisfaite de cette période en termes de revenu. *« J'imposais le respect aux autres, et j'évitais les ennuis pour me tenir loin de conflits. Je suis scolarisée jusqu'à la cinquième année du primaire, ce qui m'a permis, avec mon bon état de santé, de faire presque toutes les tâches exigées dans les fermes. Je gagnais donc bien. En plus, le moquef m'a permis d'aider ma tante dans les tâches ménagères, car je rentrais l'après-midi ».*

Ex-ouvrière agricole, Naima considère ces huit années comme la période où elle a le mieux gagné sa vie. Le contrôle marital va cependant lui changer le destin : le nouvel arbitrage convenu avec son mari, lui a contraint de choisir l'emploi comme aide domestique.⁸

Elle explique : *« Pour mon mari, travailler au moquef, c'est avoir la réputation des prostituées qui acceptent la vulgarité dans les moyens de transport et le harcèlement aux moquefs et dans les fermes. (...) Jusqu'à maintenant, personne dans ma belle-famille ne sait que j'étais ouvrière agricole avant, sinon ils m'insulteraient et ça pourrait être même pire ».*

Pour son mari, le travail d'aide domestique est plus tolérable du fait qu'il confine sa femme

dans la sphère privée, en lien direct avec une autre femme, la propriétaire de la maison. Selon lui, le *moquef* est par contre perçu comme un espace public entaché de stigmatisation sociale. Une mauvaise réputation de sa femme est directement associée à l'atteinte de son honneur.

L'insatisfaction de Naima à l'égard de l'aide-domestique s'exprime lorsqu'elle dit : *« Tu ne vauds rien dans le ménage ! C'est la vérité. Je fais le ménage et la cuisine dans une villa au centre-ville à 1800dh, frais quotidiens de transport compris !⁹ La patronne ne me permet même pas de m'absenter, même si je tombe malade. Sinon, je serai virée ou bien mon revenu subira une déduction de la somme équivalente aux jours d'absence ».* Naima n'a pas hésité à exprimer sa honte du travail comme aide-ménagère. Pour éviter la stigmatisation liée à l'emploi comme « bonne », à forte connotation négative, elle se présente à ses connaissances et ses voisines comme « nounou » chez une famille aisée.

Rokia, d'adhérente de coopérative à caporale

Rokia, 49 ans, originaire de Sidi Kacem était enceinte lorsque son mari est décédé. Rokia a d'abord travaillé dans le concassage d'amande dans une coopérative féminine à Sidi Bouzekri. Selon Rokia, quoique les conditions de travail dans une coopérative soient décentes, elles ne permettent pas de faire face aux besoins financiers de la vie quotidienne. Rokia s'exprime ainsi : *« le travail de la coopérative est honnête et digne mais qu'est-ce que je vais manger ? La dignité ? ».* Son expérience dans la coopérative est similaire à celle de Naima : le revenu dégagé de l'activité très faible est aussi vécu, socialement, comme une humiliation. Elle confirme : *« Après avoir accouché, j'ai*

⁸ Parmi les 12 ouvrières et ex-ouvrière interviewées, 11 ont déjà travaillé comme aides-domestique sans contrat formel de travail.

⁹ Naima travaille cinq jours par semaine, les frais de transport atteignent environ 125dh par mois.

découvert que l'emploi qui m'oblige à m'endetter est en soi humiliant ».

Avant de commencer l'emploi agricole, Rokia a quitté la coopérative pour tester, en vain, un travail d'aide domestique. Elle explique : *« j'étais maltraitée par mon employeuse (...). Je travaillais pendant trois mois continus sauf les dimanches, de 9h à 17h30, ménage avec rarement la cuisine, à 1500 Dh par mois. Je n'avais pas droit à une autorisation pour régler mes affaires administratives, ni même pour les fêtes religieuses. (...) En optant pour être aide-ménagère, j'avais l'idée de travailler dans un espace non mixte. ».*

Après deux jours d'absence successifs non autorisé de son employeuse, Rokia a été renvoyée. Elle s'est alors tournée vers le travail agricole. *« En découvrant le moquef grâce à mes voisines, j'ai compris que le travail de moquef est plus rentable, et qu'il suffit d'imposer le respect aux autres pour t'en sortir. (...) Comparé à mon expérience dans la coopérative, le moquef est un vrai enfer ! Mais j'y vais parce que là les femmes sont mieux payées ».*

« Par contre, le travail d'aide-ménagère reste plus épuisant. En agriculture, tu gagnes mieux si tu travailles bien. Tu as plus de temps l'après-midi pour ton repos, tes courses, ta cuisine, ta lessive. Tu as tes sous immédiatement, tu peux revenir des fermes avec des légumes et des fruits, à consommer, ou à revendre. En plus, le moquef te permet plus de liberté et d'autonomie ».

Cependant, Rokia ajoute : *« J'étais, et je le suis toujours, contre le travail des jeunes filles au moquef. Si ma fille n'avait pas fait ses études, j'aurais préféré qu'elle fasse de la couture ou le ménage dans une société que d'y aller et salir sa réputation ».* Rokia est fière de sa fille qui a réussi avec son niveau scolaire (3ème année collège) à décrocher une opportunité de travail dans une société de câblage avec un contrat.

Rokia accepte ainsi de vivre dans la *hogra* pour avoir accès à une vie honorable aux yeux des autres. *« Tu vois combien j'ai souffert de la hogra depuis le décès de mon mari ! Mais je suis aux yeux de ma grande famille à la campagne une véritable femme : j'ai pu vivre en ville et gagner notre vie moi et ma fille ».*

Rokia est aujourd'hui caporale et présente son expérience comme une trajectoire de réussite : *« J'ai servi ma mère comme l'exigeait la piété filiale, et le bon Dieu ne m'a pas oubliée. Je suis devenue caporale depuis 5 ans et je ne travaille plus dans les champs que rarement ».* En effet, pour Rokia, s'occuper de recruter les ouvrières et d'organiser les tâches agricoles, lui épargne la corvée des champs. Elle énumère les qualités pour lesquelles elle a pu devenir caporale :

« Grâce à mon honnêteté, mon sérieux et mon assiduité, j'ai développé une bonne réputation. J'ai réussi à gagner la confiance des agriculteurs (...). Dans les fermes, je contrôle les ouvrières et surveille le bon fonctionnement du travail. (...) Les agriculteurs comptent sur moi et me traitent généreusement, en me donnant des récompenses selon les saisons : blé, pêche, un peu d'argent, etc. De l'autre côté, j'entretiens de bonnes relations avec les ouvrières. Je veille à leur droit à une rémunération raisonnable. Je ne veux pas de péchés : les ouvrières ne doivent pas tricher dans le travail, mais en contrepartie, l'agriculteur ne doit pas exploiter leur sueur ».

Rokia considère qu'arriver à son âge, avec des maladies chroniques comme l'hypertension et les problèmes rhumatologiques, à devenir caporale est un succès. Mais l'idéal pour elle reste ailleurs : ce n'est ni l'un ni l'autre de tous les emplois précaires qu'elle a exercés. L'idéal pour elle serait plutôt d'aller travailler en Espagne dans les champs de fraise, « l'or rouge » doublement rentable, matériellement et immatériellement avec tout ce que la charge symbolique de la migration internationale au Maroc implique.

Fatna : pluriactivité entre emploi agricole et ferracha

Fatna est née en 1971 et a grandi à Ouislane-Meknès. Elle est analphabète, divorcée et en charge de sa petite-fille dont les parents eux-mêmes divorcés. Fatna était habituée à voir les femmes travailler au *moquef*. En vue d'assurer une autonomie financière au sein d'une famille très pauvre, Fatna a précocement commencé le travail au *moquef* de Ouislane.

Elle avait 18 ans quand elle a fait la découverte du *moquef*. Elle a passé deux ans à exercer l'emploi agricole à travers le *moquef* avant de se marier. La condition posée par le mari était qu'elle ne devait plus y aller. *« Mon mari était un simple ouvrier dans une usine de matériaux de construction. Après avoir eu mon unique fille, je lui ai proposé de travailler pour l'aider à avoir notre propre maison. Il a difficilement accepté que je travaille comme aide domestique »*. Fatna ne nie pas que les femmes sont humiliées dans les champs, mais elle confirme que l'humiliation est plus marquante dans les autres emplois précaires qu'elle a exercés en ville.

« La vraie hogra c'est plutôt de travailler comme aide domestique. J'ai déjà travaillé chez une grande famille, mais le salaire ne convenait pas aux tâches qui m'ont été assignées. C'est quoi 100dh contre un travail de 7h à 18h ? L'employeuse ne me traitait pas comme une créature de chair et de sang, elle ne cessait de me surcharger de tâches et de besognes domestiques ».

Fatna mène une comparaison entre les différents emplois qu'elle a exercés : *« Tous les emplois que j'ai exercés à Meknès depuis l'âge de 18 ans (l'emploi agricole, l'aide domestique*

et le service dans les cafés et restaurants) restent des travaux méprisés et dédaignés. Si j'avais eu accès à l'école, je n'aurais accepté qu'un travail dans une société où les ouvriers ont leurs papiers et leurs droits ». Ces propos soulignent comment Fatna identifie un travail idéal, avec « des papiers », et en comparaison les emplois qu'elle est contrainte de prendre, du fait de son analphabétisme et son manque de qualification.

Après son divorce, Fatna retourne vers l'agriculture. Elle confirme : *« En agriculture, selon les saisons et la générosité du propriétaire, j'apporte de temps en temps avec moi mon panier de fruits, de légumes, d'olives, etc., que je peux revendre à travers une ferracha près de chez moi le soir. Sinon, si je ne ramène rien avec moi des fermes, je vends des vêtements d'occasion. En cas de sécheresse et de manque d'opportunités de travail, je peux bricoler dans le ménage »*.

L'occupation de l'espace public à proximité du quartier où réside Fatna par les *ferrachas* le soir est nettement visible. Ces derniers constituent une composante remarquable de la scène de l'économie de la rue en fin d'après-midi.

Les limites entre les emplois précaires et informels ne sont pas définitives, elles s'estompent à chaque menace de chômage et dans la lutte de joindre les deux bouts. L'exercice d'autres activités en parallèle avec le *moquef* ou l'alternance entre différents emplois soulignent la combativité et l'adaptabilité de Fatna.

Photo 3. Ouvrière agricole qui pratique la *Ferracha* à Ouislane après la prière 'Asser (source : Auteurs, 2023)



En effet, cette stratégie est une réponse aux conditions de vie difficiles de Fatna. Divorcée et responsable de sa petite-fille abandonnée par ses parents, elle n'avait pas d'autres solutions pour se libérer au cours de la semaine pour aller travailler que prendre en charge la fillette les week-ends, sa mise dans un établissement de protection sociale (scolarité, internat, etc.) et son suivi à distance.

L'emploi agricole : déterminants d'un choix pas forcément plus mauvais que les autres

De multiples critères entrent en jeu dans le processus compliqué d'arbitrage entre emplois

informels précaires féminins disponibles en villes. Le Tableau 2, constitué sur la base des 12 entretiens et des 3 récits de vie, récapitule l'évaluation comparative par les femmes interrogées, selon différentes dimensions des emplois précaires auxquelles elles peuvent accéder.

Pour effectuer ce choix, sous fortes contraintes, les femmes interrogées prennent en compte différentes dimensions : les aspects économiques, les conditions et les horaires de travail, les relations sociales liées au travail, le regard social, les risques d'humiliation et de la honte potentiellement ressentie.

Tableau 2. Echelles d'arbitrage par les travailleuses entre différents emplois féminins précaires
(source : enquête terrain, 2023 ; ⊕ jugement positif, ⊖ jugement négatif)

Echelle d'arbitrage	Emploi agricole	Cuisinière/serveuse au café	Aide-domestique	Membre de coopérative
Intérêt économique	⊕ Disponibilité de travail et durabilité de revenu, don occasionnel de fruits et légume ⊖ Aucun remboursement, ni solidarité en cas de maladie	⊕ Pourboires ⊖ Revenu fixe faible	⊕ Pourboire et cadeaux au moment des fêtes religieuses ⊖ Risque de perte du revenu au gré de l'employeuse	⊕ Solidarité entre membres en cas de maladie ⊖ Revenu faible.
Organisation du travail	⊕ Clarté des tâches, rentrée précoce du travail dans la journée et disponibilité des après-midi	⊕ Clarté des tâches et d'horaires	⊖ Multiplicité des tâches et absence de clarté des horaires ⊖ Corvée dépourvue de plaisir	⊕ Flexibilité des horaires et clarté des tâches
Relations sociales sur le lieu de travail	⊕ Echange et divertissement entre femmes ⊖ Conflits quotidiens entre groupes et individus ⊖ Domination masculine, exposition au harcèlement	⊖ Rapports sociaux de conflit et méfiance ⊖ Domination masculine	⊖ Domination de l'employeuse	⊕ Opportunité d'échange avec les autres adhérentes
Regard social	⊖ Espace mixte avec promiscuité et stéréotypes relatifs aux « Femmes de moquef »	⊖ Espace mixte ⊖ Stéréotypes attachés à la mauvaise conduite des serveuses	⊕ Espace non mixte	⊕ Espace vu comme décent pour les femmes
Sentiment d'humiliation	⊖ Humiliation, ⊕ Possibilité de résistance	⊖ Humiliation : réprimandes devant clients	⊖ Stéréotypes relatives aux « femmes de ménage »	⊕ Absence de domination (une personne est une voix)
Sentiment de honte	⊖ Honte pour certaines femmes (pas toutes)	⊕ Fierté de savoir-faire culinaire	⊕ Honte voilée avec possibilité de dissimulation d'identité professionnelle (par exemple, se présenter comme nounou)	⊕ Travail digne

Lors des entretiens, les ouvrières ont parfois relié explicitement ces dimensions. Par exemple, une ouvrière a considéré que le travail dans une coopérative était certes décent, mais que « la dignité ne remplit pas l'assiette ».

Dans les déterminants de ces choix, les questions d'humiliation et de honte sont des éléments importants. Cependant, l'arbitrage entre emplois ne se réduit pas à une simple analyse de rentabilité versus humiliation/honte, mais il intègre des éléments hétérogènes.

Cet arbitrage illustre une forte diversité de gestion des choix selon les conditions propres à chaque ouvrière : statut matrimonial, responsabilités familiales, âge, état physique, contrôle social, regard social, savoirs et savoir-faire, etc. Ainsi, les femmes âgées ont du mal à trouver du travail à la tâche, mieux rémunéré, voire à trouver tout simplement du travail à la journée. Celles mariées sont contraintes de travailler dans un espace à faible promiscuité. Les jeunes parmi elles, présentables soient elles, sont sollicitées pour travailler comme serveuses pour plus d'attraction de la clientèle, etc.

Il n'existe pas une règle générale de priorisation d'un critère sur un autre. Chaque femme gère ses capitaux et responsabilités en tenant compte du degré d'intériorisation des normes sociales, du regard de la société et de la redéfinition de ce qui est humiliant et ce qui ne l'est pas, ce qui est honteux et ce qui n'en relève pas.

Des stratégies face à l'humiliation et à la honte

Les femmes qui travaillent comme ouvrières agricoles développent des stratégies pour faire face à la *hogra*, mais également à la honte, que ce soit dans les champs ou dans les quartiers de résidence.

Patience et indifférence

Les ouvrières interrogées ont mentionné souvent la patience et l'indifférence comme des réponses non seulement à la violence, mais aussi à l'exploitation, l'insécurité de l'emploi agricole et l'humiliation.

Saâdia, 10 ans au *moquef* explique : « *Je disais honnêtement aux caporaux que je ne sais pas faire ceci ou cela, que je ne fais pas la tête et que j'apprends facilement. Mais j'ai dû attendre avant de 'faire ma place' au moquef et d'intégrer un groupe* ». Elle ajoute : « *tu dois être pacifique, patiente et capable pour éviter des situations irrespectueuses. Parfois, en cas de cruauté et grossièreté, je me contente d'ignorer et je me concentre sur mon travail* ».

Leila a réussi à s'intégrer au *moquef* comme débutante, à gérer et à éviter des situations dégradantes, en adoptant une attitude de soumission, de sérieux et d'indifférence. Elle cherche ainsi l'appui des responsables et à s'assurer une disponibilité régulière de travail.

Valoriser des identités collectives

Certaines ouvrières mobilisent les liens ethniques et familiaux pour échapper à la *hogra* des responsables comme le cas de Leila. Elle a solidifié sa place dans la bataille quotidienne au *moquef* grâce aux réseaux de sa sœur, sa belle-sœur et des femmes de son douar d'origine à Zegouta-Sidi Kacem. En lui apprenant à son arrivée au *moquef* les savoir-faire agricoles exigés par les recruteurs, ces femmes lui ont épargné des situations d'humiliation et de violence à la moindre erreur ou manque de perfectionnement.

En assurant une solidarité défensive, l'appartenance ethnique constitue pour les ouvrières une ressource collective, leur permettant la préservation de la dignité contre les mécanismes de l'humiliation et le sentiment de la honte.

Refuser publiquement les pratiques humiliantes

La résignation des ouvrières face aux pratiques humiliantes n'est pas une règle générale. Certaines expériences montrent, au contraire, qu'elles ont su mener, dans différents contextes, des actions spontanées d'union collective pour faire face à la *hogra* dans l'espace public. « *Nous étions, il y a 10 ans, à Haj Keddour, quand une femme de notre équipe a été virée par le caporal vers 10h du matin parce qu'elle avait demandé la pause du petit déjeuner. Nous n'avons pas hésité: toutes à arrêter immédiatement le travail et suivre la femme qui avait été virée au poste de gendarmerie le plus proche pour réclamer son droit et le nôtre, et au paiement de la journée sans déduction ni humiliation. Le chef du poste est intervenu efficacement pour résoudre le problème... Le propriétaire s'est trouvé tenu de payer la journée de nous toutes sans exception* » (Fatna, 52 ans, divorcée, 34 ans de travail au *moquef*).

Fatna estime qu'en appliquant directement les instructions des propriétaires, les caporaux reproduisent des pratiques discriminatoires, dégradantes et humiliantes envers les ouvrières. Fatna a fait son récit avec une grande fierté, tout en décrivant la perturbation qu'elles avaient provoqué dans les aux champs et le coût financier de cet arrêt de travail.

Le sentiment de fierté dans ce récit reflète une autosatisfaction du respect que les ouvrières ont su imposer dans cette exploitation agricole et qu'elles ont pu arracher à travers l'intervention des gendarmes. Il compense le sentiment de faiblesse et constitue un renversement symbolique de la honte. Les ouvrières ont pu perturber un ordre inégal et humiliant pour réaffirmer leur dignité.

Fatna affirme également qu'elle a assisté à un sit-in organisé par les ouvrières à Ouislane au moment de la Covid-19 pour obtenir le *Quoffat*

sidna qui veut dire littéralement « le panier donné par le Roi ». Il s'agit d'un panier alimentaire contenant des produits de premières nécessité et diffusé par les agents d'autorités aux familles démunies au début de la propagation de la pandémie Covid 19, et auxquelles les ouvrières veuves et divorcées estiment avoir droit à cette aide.

Si Fatna et ses voisines ont participé à cette mobilisation, Fatima (veuve, 50 ans) voit dans ce genre d'actions une perte de temps. Elle explique : « *Je préfère gagner ma journée de travail que de la passer à quémander de la charité auprès des responsables.* ». Pour elle, les sit-in humilient inutilement les ouvrières et dénigrent leur dignité.

Ce refus de recourir à l'assistance publique, par crainte d'être stigmatisée et perçue comme une « quémandeuse », traduit une perception sociale de la dignité qui n'est assurée qu'à travers le travail rémunéré. Fatima ajoute « *En plus, tout le monde va me connaître comme nécessiteuse si je quémande l'assistance, et mes enfants seront intimidés à cause de ça* ». Le recours à l'aide publique pour Fatima n'est pas un droit, mais une dévalorisation qui nourrit la crainte de la stigmatisation et l'évitement de la honte.

Discussion

Une humiliation aux expressions multiples

Les femmes interrogées décrivent une humiliation qui revêt différentes dimensions. Elle est d'abord matérielle, liée à la précarité économique et aux fortes différences de salaire au sein des exploitations agricoles. Il s'agit ensuite d'une humiliation dans le cadre des relations sociales, au *moquef*, comme dans les exploitations agricoles : les femmes subissent

des rapports de force, de la violence verbale et parfois physique.

Il s'agit enfin d'une *hogra* dans sa dimension symbolique, où l'emploi agricole est perçu comme dégradant, méprisé, et inférieur à la plupart des emplois en ville (Lebdaoui, 2024).

L'humiliation subie par les femmes dans leur condition d'ouvrière agricole est vécue au quotidien, aussi bien au *moquef* que dans les exploitations agricoles. C'est une humiliation différente de celle, souvent analysée, inscrite verticalement dans les relations entre citoyens et Etat, que ce soit au Maroc (Yachoulti et Lachhab, 2018 ; Cherkaoui, 2019) ou ailleurs, par exemple entre immigrés et État français (Bouamama, 2000). L'État marocain est pratiquement absent du quotidien de ces femmes interrogées (hormis la distribution des paniers alimentaires), dans ces quartiers périphériques marqués par la domination de l'économie informelle.

Le travail féminin dans le secteur informel : une asymétrie systémique des rapports de force

Dans ce contexte de quasi absence de l'Etat, les difficultés décrites par les femmes dans les différents travaux, et notamment les humiliations subies, ne sont pas de simples événements ponctuels qui pourraient évoluer au gré des circonstances. Elles s'inscrivent dans un système, celui de l'organisation du travail informel qui structure des rapports de force profondément asymétriques entre employeurs, intermédiaires et employées, dans ce secteur informel.

En particulier, le métier d'ouvrière agricole n'est pas le seul à être jugé socialement inférieur. Les femmes participent de plus en plus à l'économie informelle au Maroc (Damamme, 2011). Cependant, comme le montre le Tableau 2, le sentiment de *hogra*

n'est pas ressenti seulement pour le travail d'ouvrière agricole. Les femmes enquêtées tirent des revenus d'activités diverses (cuisine, nettoyage, parfois prostitution). La plupart de ces activités sont une forme de reproduction des tâches assignées traditionnellement aux femmes dans la sphère domestique ; des tâches peu valorisées et destinées à rester peu visibles et dans l'informel (Houdaifa, 2022). Il existe ainsi un écart persistant entre , d'un côté, la féminisation croissante de divers secteurs de l'emploi, de l'autre, les normes sociales de genre peu évolutives et le manque de lois protectrices des travailleuses du secteur informel.

Si l'absence de lois réduit les possibilités de choix professionnels des femmes non ou peu qualifiées, la non mise en application d'autres n'est pas moins préjudiciable. Dans le cas des travailleuses domestiques, la loi n° 19-12 de 2016 constitue une avancée à leur profit. Elle prévoit un droit au contrat de travail, le SMIG, une durée limitée du travail, des temps de repos, une indemnité de licenciement et une protection sociale. Or, aucune des onze femmes interviewées ayant travaillé comme aide domestique, n'a signé de contrat, ni bénéficié, alors, de ces droits. Le rôle de l'Etat ne se limite donc pas à instaurer des lois, mais également à veiller à leur application avec l'implication des syndicats pour réduire le sentiment d'injustice chez les femmes du secteur informel.

Ainsi, les différentes opportunités offertes par d'emploi informel constituent des moyens de survie économique pour les femmes, sans leur offrir un accès à la reconnaissance sociale ni à des droits leur garantissant une vie digne.

Une agentivité contrainte et relative mais réelle

Les ouvrières vivent et travaillent dans un environnement où elles sont en situation

d'être dominées. Elles assument les arbitrages sous de fortes contraintes : manque de capitaux, responsabilités financières et sociales cumulées, déterminants symboliques liés au regard social et à la stigmatisation. Pourtant, dans ce contexte, la plupart des ouvrières interrogées – bien que pas toutes - expriment une agentivité limitée mais réelle, qu'il ne faut pas sous-estimer.

Cette agentivité s'exprime d'abord par leurs actions : les ouvrières déploient des stratégies pour limiter les occasions d'humiliation et pallier la honte. Ces actions prennent des formes très différentes, depuis des formes de résistance silencieuse (Salhi, 2024) à l'opposition explicite face aux figures de domination. Comme l'a montré Skeggs (1997) dans son étude sur les femmes des classes populaires, les ouvrières agricoles sont très sensibles à la honte et à la stigmatisation, notamment dans leurs rapports avec les institutions. Elles développent des actions cherchant à établir leur respectabilité (Skeggs, 1997).

Cette agentivité s'exprime ensuite au niveau de leur propre représentation de l'emploi d'ouvrières agricoles. Dans les quartiers périphériques comme dans les exploitations agricoles domine une narrative qui lie le métier d'ouvrière agricole à des pratiques sociales jugées honteuses (Bouzidi et Faysse, 2024). Comme personnes dominées, certaines des ouvrières agricoles interrogées font sienne cette narrative, dans un processus tel que décrit par Gramsci (Bouzidi et al., 2020). Pourtant, la plupart des ouvrières interrogées résistent à cette narrative dominante : elles refusent de se voir imposer des schémas de pensée sur ce qui est respectable ou non pour une femme. Ce refus ne traduit pas nécessairement une stratégie d'action (acte de résistance, d'adaptation ou de revendication), il traduit avant tout une indépendance de pensée par rapport à un schéma dominant.

Cette agentivité, bien que réelle, demeure limitée : les ouvrières cherchent à négocier un statut infériorisé qui n'évolue pas, sans réelle opportunité d'émancipation.

Conclusion : Perspectives pour rendre l'emploi agricole féminin plus vivable

La présente étude a mis en évidence les déterminants du choix de travailler comme ouvrières agricoles par des femmes résidant dans les quartiers périphériques de Meknès. La majeure partie des femmes interrogées ont grandi en zones rurales avant de s'installer à Meknès ; or, cet exode rural ne s'est pas traduit par une nouvelle vie complètement « urbaine ». Ce choix de travailler comme ouvrières agricoles, tout en étant résidentes en zone urbaine, souligne aussi l'étroite imbrication entre monde rural et monde urbain, qui ne doivent pas être analysés de façon séparée (Amarouche et al., 2024).

Différentes initiatives sont souvent promues pour améliorer les conditions de vie de ces ouvrières (Benlarbi et al., 2025) : 1) faire respecter le droit du travail, par des acteurs comme l'inspection du travail, que ce soit dans le transport ou dans les exploitations ; 2) mettre en place des formations auprès des ouvrières, à la fois sur les aspects techniques de leur métier et sur la connaissance de leurs droits ; 3) soutenir la création de coopératives d'ouvrières agricoles ou de syndicats représentatifs.

De telles initiatives permettront non seulement d'améliorer leurs conditions de vie, mais aussi de souligner que ce métier est un métier respectable à l'égard d'autres professions. Au contraire, il s'agit d'un métier

essentiel dans les systèmes agroalimentaires au Maroc.

Cependant, au-delà des dimensions matérielles, il y a aussi un enjeu de bousculer les représentations sociales sur les ouvrières agricoles et plus généralement de l'emploi féminin. La déstigmatisation et la valorisation du travail précaire et informel féminin pourraient passer par une mise en lumière de son apport à l'économie nationale. Cela peut prendre la forme entre autres d'actions de sensibilisation dès l'école, sur l'enjeu et les moyens de l'autonomie sociale et économique des femmes.

Cette promotion du travail informel féminin peut être notamment portée par des recherches-actions. Ces recherches permettront de dévoiler les injustices symboliques et les déterminants de l'humiliation structurelle, en vue de concevoir des stratégies de transformation socioéconomique pour cette catégorie de femmes.

Par exemple, le projet de *Mamas de Grigny*, en France, présente une intervention concrète au profit des femmes immigrées qui pratiquent la vente de rue. Elles ont passé d'une activité informelle exercée pour survivre et se sentir socialement utiles, au formel traduit par la création d'un restaurant solidaire, générateur de revenu collectif. Cette alternative leur a assuré une reconnaissance sociale et politique et les a émancipées des préjugés négatifs (Bocca et Diabakhaté, 2022).

Si les ouvrières agricoles restent isolées, leurs marges de manœuvre pour faire évoluer les relations de travail comme les représentations sont très limitées. Pour organiser ces évolutions, outre la présence effective d'institutions publiques pour contrôler les conditions de travail, des collectifs d'intermédiation dans les quartiers

périphériques, telles que des associations féminines, pourront jouer un rôle important.

Rendre hommage à cette catégorie sociale essentielle et dénoncer les stéréotypes pourraient passer aussi par replacer la problématique des travailleuses et travailleurs agricoles au centre du débat public. Cette démarche pourrait être entreprise conjointement par le ministère de tutelle du secteur agricole, le ministère de l'emploi et les organisations dédiées à la défense des droits des femmes, et s'insérer dans le cadre d'événements agricoles d'envergure tels que le salon international d'agriculture.

Au final, la féminisation accrue du champ économique au Maroc coexiste encore avec la persistance de normes traditionnelles de genre. En effet, cette tension chronique dévoile un ordre socioéconomique inégalitaire où précarité des ouvrières, normes de genre et abandon politique sont fort liés.

Entre la lutte « à tout prix » contre le chômage et la promotion d'emplois dignes, l'Etat se trouve, malheureusement, face à un dilemme de légitimation indirecte d'emplois précaires et informels féminins. Le cas des ouvrières n'est ainsi qu'illustratif et symbolique de cet état des lieux. Il fait partie d'un enjeu plus large pour la société marocaine, celui de l'autonomisation des femmes.

La reconnaissance de la dignité des ouvrières peut ainsi participer à constituer le socle d'une justice sociale et intersectionnelle, capable de corriger les discriminations de genre et de classe sociale.

Références

Amarouche M, Rousseau M, Salik K, 2024. [«La plaine est morte et la ville la mange» : l'urbanisation planétaire vue de l'arrière-pays](#)

[rural de Rabat-Salé-Témara \(Maroc\). Métropoles](#), 34.

Arab C, Azaitraoui M, 2024. [Acteurs de développement et ouvrières agricoles au Maroc. Le cas de la région de Béni Mellal-Khénifra](#). *Alternatives Rurales*, hors-série ouvrières agricoles.

Ariza M, 2017. [Honte, fierté, humiliation: contrepoints émotionnels des domestiques dominicaines à Madrid](#). *Migrations Société* 168(2): 51-66.

Azim S, Bouzidi Z, Faysse N, 2025. [S'adapter dans un univers hiérarchisé : expériences d'ouvrières dans des exploitations agricoles capitalistes du Saiss au Maroc](#). *Alternatives Rurales*, hors-série ouvrières agricoles.

Benbelli S, 2017. [Les cafés des quartiers populaires à Casablanca: nouveaux lieux de sociabilité féminine](#). *Revue Operis* 1(1) : 12.

Benbelli S, 2018. [Café d'hommes, service de femmes](#). *Regards Sociologiques* 52 : 143-155.

Benlarbi D, Bouzidi Z, Faysse N, 2025. [Dispositifs d'action publique pour améliorer les conditions de travail et la protection sociale des ouvrières et ouvriers agricoles dans le Saiss au Maroc](#). *Alternatives Rurales*, hors-série ouvrières agricoles.

Bocca R, Diabakhaté I, 2022. [Démarche pour l'engagement des femmes immigrées. Rapport de recherche-action](#). Fondation Paris Habitat.

Bouamama S, 2000. [Le sentiment de "hogra": discrimination, négation du sujet et violences](#). *Hommes & Migrations*, 1227(1) : 38-50.

Bouasria L, 2013. *Les ouvrières marocaines en mouvement: qui paye? Qui fait le ménage? Et qui décide?* Ed. L'Harmattan, Paris.

Bouasria L, 2016. La main invisible du service domestique. Tsemsir et production de l'ordre social à Casablanca. In Hibou B, Bono I (dir.), *Le gouvernement du social au Maroc*. Ed. Karthala, Paris, pp. 321-360.

Bourqia R, 2002. [Genre et emploi dans l'industrie textile marocaine](#). Rapport 11, Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social.

Bouzidi Z, Abdellaoui EH, 2021. [«C'est la faim qui fait crever, ce n'est pas la maladie!» Travailleuses agricoles entre le marteau de la précarité et l'enclume de la COVID 19: impacts et stratégies d'adaptation](#). *Alternatives Rurales* 8.

Bouzidi Z, El Nour S, Moumen W, 2011. [Le travail des femmes dans le secteur agricole : Entre précarité et empowerment—Cas de trois régions en Egypte, au Maroc et en Tunisie](#). Gender and Work in the MENA Region Working Paper no. 22. Population Council, Le Caire.

Bouzidi Z, Faysse N, 2024. [Être ouvrière agricole et maman célibataire au Maroc : Un double combat en marge de la marge](#). *Alternatives Rurales*, hors-série ouvrières agricoles.

Bouzidi Z, Faysse N, Kuper M, Billaud JP, 2020. [Investigating the invisible roots of a prevailing narrative of farmers' failed collective action in Morocco](#). *The Journal of North African Studies* 25(3) : 342-362.

Chattou Z, 2019. [La gestion «caporaliste» du travail salarié agricole dans l'agriculture capitaliste au Maroc](#). *Alternatives Rurales* 7.

Cherkaoui M, 2019. *Social Capital between State and Society in Morocco: An Outside-in Reflection*. [Article posté sur le site Aljazeera.net](#), consulté en septembre 2025, Al Jazeera Centre for Studies.

Dadheech R, Sharma D, 2023. [Home-based work or non-home-based work? Factors influencing work choices of women in the informal sector](#). *International Journal of Sociology and Social Policy* 43(1/2) : 89-106.

Damamme A, 2011. La difficile reconnaissance du travail féminin au Maroc. In Guérin I, Hersent M, Fraisse L (Eds.), *Femmes, économie*

et développement. *De la résistance à la justice sociale*. Ed. Érès, pp. 85-106.

De Gaulejac V, 1989. [Honte et pauvreté](#). *Santé mentale au Québec* 14(2) : 128-137.

Devereux S, 2020. [Violations of farm workers' labour rights in post-apartheid South Africa](#). *Development Southern Africa* 37(3) : 382-404.

Honneth A, 2006. *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Edition de la découverte, Paris.

Houdaïfa H, 2022. Des injustices structurelles. In Aghzere O et al. (Eds.), *Travailleuses invisibles. Les métiers de la discrimination au Maroc*. Ed. En toutes Lettres, pp.116-127.

Ibáñez MJ, Guerrero M, 2022. [Women's empowerment and emancipation through entrepreneurship: Extending Professor Alistair Anderson's contributions](#). *Entrepreneurship & Regional Development*, 34(7-8): 722-741.

Jit P, Singh S, Goel S, Gupta A, 2024. Probing the linkages between educational level and occupational choices of women working in urban informal sector of India. *Work* 79(4): 1637-1652.

Jose A, Dutta M, 2024. [Held back by homes: effects of domestic work on occupational choices of women in India](#). *Indian Economic Review* 59(2) : 559-599.

Lebdaoui K, 2024. [Précarité des ouvrières agricoles et crise pandémique au Maroc : intersectionnalité des expériences vécues](#). *Revue des Études Multidisciplinaires en Sciences Économiques et Sociale* 9(2).

Lindner E, 2006. *Making Enemies: Humiliation and international conflict*. London, England: Ed. Praeger Security International.

Long N, 2001. *Development sociology. Actor Perspectives*. London/New York, Ed. Routledge.

Long N, & Van der Ploeg, J. D, 1989. [Demythologizing planned intervention: an actor perspective](#). *Sociologia ruralis*, 29.

Organisation Internationale du Travail (International Labour Organization) 2024. [Extending social protection for workers in Cambodia. A study to understand the characteristics of workers and enterprises in the informal economy](#). Genève, Suisse.

Salhi S, 2024. [Dans l'ombre du quotidien: la résistance cachée des travailleuses agricoles au Maroc](#). *Alternatives Rurales*, hors-série ouvrières agricoles.

Skeggs B, 1997. *Formations of class & gender: Becoming respectable*. Sage publications.

Verschoor G, 1997. [Tacos, tiendas and mezcal. An actor-network perspective on small-scale entrepreneurial projects in Western Mexico](#). Thèse de doctorat, Wageningen Agricultural University, Wageningen, Pays-Bas.

Via Campesina, 2017. [Maroc : Halte à l'exploitation ; Halte à l'humiliation](#). Article du site Via Campesina, consulté en septembre 2025.

Yachoulti M, Lachhab M, 2018. [Moroccan women's resistance to al-hogra in the aftermaths of Arab Spring: Patterns and outcomes](#). *Feminist Research* 2(1): 22-28.